



المملكة المغربية
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⵍⵎⴰⴳⴷⴰⵢⵔ
ROYAUME DU MAROC

Couverture sanitaire de la COP 22



MARRAKECH COP22 | CMP12
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE 2016



Sa Majesté Le ROI MOHAMMED VI, Que Dieu le Glorifie

Sommaire

Préambule	5
Bienvenue au Royaume du Maroc	6
Couverture médicale.....	9
Coordination et encadrement	9
Couverture médicale au niveau des aéroports	10
Couverture médicale au niveau du site de la conférence à Bab Ighli.....	10
Couverture médicale aux niveau des sites d'hébergement	14
Régulation médicale et permanence de soins 24h/24	14
Transport sanitaire : Services Mobiles d'Urgence et de Réanimation (SMUR et Héli SMUR)	15
Structures hospitalières : Accès aux soins 24H/24 & 7J/7	16
Couverture des risques de santé publique	22
Dispositif de veille et de sécurité sanitaires au niveau des aéroports	22
Dispositif de veille et de sécurité sanitaires au niveau de la ville de Marrakech.....	24

Préambule

Dans son discours adressé à la COP 21 (21^{ème} édition de la Conference Of Parties), Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu l'Assiste a clairement souligné que « Depuis la prise de conscience de l'urgence climatique à Rio en 1992, le Royaume a résolument inscrit sa politique volontariste en matière de développement durable et de protection de l'environnement, dans l'effort global de la Communauté internationale, à travers une série de réformes constitutionnelles, législatives, institutionnelles et réglementaires ».

Cette volonté Royale s'est concrétisée davantage à l'occasion de la ratification de l'Accord de Paris sur le climat. En effet, Sa Majesté, comme de coutume, a clairement affiché l'avant-gardisme du Maroc sur la scène environnementale mondiale, notamment en militant pour que le Royaume puisse s'attribuer l'organisation de la COP 22 à Marrakech, du 07 au 18 novembre 2016, avec tout l'engagement nécessaire et toute la responsabilité y afférente.

Ainsi, le dispositif de la couverture médicale de cet événement est organisé conformément aux normes et standards définis par le « Plan National de prise en charge des Urgences Médicales ». Il comporte des Services d'Aide Médicale Urgente (SAMU), des Services Mobiles d'Urgences et de Réanimation (SMUR et HéliSMUR), et des unités de consultations médicales. Il prévoit, pour les situations nécessitant des soins particuliers, des transports sanitaires médicalisés vers des structures sanitaires spécialisées, assurant une prise en charge aux normes hospitalières universitaires.

Aussi, le dispositif de couverture des risques de santé publique mobilise d'importants moyens humains et logistiques pour assurer des actions de veille sanitaire, de prévention, de détection précoce et de riposte orientées contre toute menace à la sécurité sanitaire des participants.

Nous souhaitons à nos honorables invités un agréable séjour à Marrakech ! Et comme de coutume, nous ne ménagerons aucun effort pour les y accueillir selon les bonnes vieilles traditions marocaines !

Pr EL Houssaine LOUARDI

Ministre de la Santé

Bienvenue au Royaume du Maroc

Le Maroc, pays résolument engagé pour le développement durable et leader en matière des énergies renouvelables, se caractérise par un climat tempéré permettant d'apprécier les richesses et la diversité du pays toute l'année, sa population est d'environ 33,8 millions. Il vit pendant le mois de novembre à l'heure GMT (heure d'hiver) avec un décalage horaire d'une heure avec l'Europe.

Ville de Marrakech

- Située au pied des montagnes du haut Atlas ;
- Nombre d'habitants : **1 300 000 (2014)** ;
- Nombre d'Universités : **01** (Université Cadi Ayad) ;
- Nombre de Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) : **01** (CHU Mohammed VI) ;
- Hôpitaux relevant du CHU Mohammed VI : **05** ;
- Centre Hospitalier Régional multidisciplinaire (CHR) : **01** ;
- Hôpitaux relevant du CHR : **02** ;
- Cliniques privées : **28** ;
- Centres de cardiologie : **04** ;
- Lits hospitaliers : **3 121 lits (2 093** secteur public ; **327** secteur militaire ; **701** secteur privé).



Visa sanitaire d'admission au Royaume du Maroc

En vertu des dispositions du nouveau Règlement Sanitaire International (RSI), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) n'exige aucune vaccination pour les voyageurs se rendant au Maroc ni de précaution à prendre avant, pendant et après le voyage. Cependant, il est recommandé de se faire vacciner contre la grippe saisonnière, dont la période de transmission coïncide avec la période d'organisation de la COP 22.



Les services médicaux

Les services médicaux mis en place par le Ministère de la santé correspondent aux normes exigées par les couvertures sanitaires lors des rassemblements de masse.

Le système de santé au Maroc dispose d'excellentes infrastructures de première classe dotées de technologies de pointe pour satisfaire tout type de prise en charge médicale.

Une flotte d'ambulances médicalisées, des hélicoptères et des avions spécialement équipés permettent d'assurer les transports sanitaires héliportés, les transports d'Evasan ainsi que les interventions de soins intensifs.

Les équipes médicales

La couverture médicale est assurée par des profils marocains formés aux standards européens :

- Urgentistes, Anesthésistes, Régulateurs, Cardiologues (cathétérisme et cardiologie interventionnelle...) Radiologues, etc. ;
- Médecins compétents en Médecine Aéronautique ;
- Médecins qualifiés en transport aérien et rapatriement sanitaire ;
- Chirurgiens dentaires ;
- Médecins hygiénistes ;
- Médecins spécialisés en épidémiologie et en santé publique ;
- Médecins des services du contrôle sanitaire aux frontières ;
- Ingénieurs spécialisés en hygiène du milieu et en sûreté et la sécurité radiologique ;
- Infirmiers (ères) urgentistes, kinésithérapeutes, anesthésistes, techniciens de transport sanitaire, techniciens d'hygiène.

Ces professionnels de santé assurent :

- Les consultations médicales et les premiers soins au niveau des aéroports, du lieu de la conférence et des sites d'hébergement ;
- Les transports sanitaires médicalisés vers les hôpitaux ;
- La prise en charge médicale multidisciplinaire dans des services hospitaliers répondant aux normes hospitalières universitaires ;
- Les contrôles hygiéniques, la veille et la surveillance épidémiologiques ainsi que la riposte aux événements aigus de santé publique.



SM Le Roi MOHAMMED VI, avec l'équipe des SAMU de Marrakech et de Fès

Structures de veille et de sécurité sanitaires

- Direction de l'épidémiologie et de lutte contre les maladies, chargée du pilotage et de la coordination des plans nationaux de veille et de riposte contre les urgences de santé publique ;
- Centre de virologie, de maladies infectieuses et tropicales de l'hôpital militaire d'instruction Mohammed V à Rabat ;
- Centre d'isolement et de prise en charge des infections à germes hautement pathogènes de l'hôpital Moulay Youssef à Casablanca ;
- Institut Pasteur du Maroc disposant de laboratoires répondant aux normes internationales de biosécurité et de bio-sûreté ;
- Institut National d'Hygiène disposant de laboratoires de référence des maladies infectieuses ;
- Laboratoire de recherche et d'analyses médicales de la fraternelle de la Gendarmerie Royale ;
- Laboratoire National de Contrôle des Médicaments disposant du Label qualité "ISO17025" décerné par la Direction Européenne de qualité du médicament ;
- Centre Anti Poison et de Pharmacovigilance du Maroc (Centre Collaborateur de l'OMS pour la Pharmacovigilance) ;
- Centre National de Radioprotection (CNRP) : Centre de formation agréé par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) et acteur important de la sûreté radiologique au niveau national ;
- Centre National de Transfusion Sanguine : le produit sanguin de nos centres de Transfusion est conforme aux normes internationales avec un système d'assurance qualité installé au niveau de tous les Centres Régionaux de Transfusion sanguine.

Service d'Accueil des Urgences Vitales (SAUV)



Couverture médicale

Coordination et encadrement

Responsable de la couverture médico-sanitaire	
Pr EL Houssaine LOUARDI Ministre de la Santé	+212 661 12 12 70
Coordination et supervision nationales	
Pr Abderrahmane MAAROUFI Directeur de l'Epidémiologie et de la Lutte contre les Maladies	+212 661 29 82 30
Suivi du dispositif	
M. Houcine KHALDI	+212 661 30 57 54

Coordination au niveau de la ville de Marrakech

Dispositif de veille et de sécurité sanitaires	
Dr Khalid ZENJARI Directeur Régional de la Santé, Marrakech - Safi	+212 661 67 56 01
Dispositif de l'Aide Médicale Urgente et des Services Mobiles d'Urgence et de Réanimation (SAMU - SMUR et Héli SMUR)	
Pr Hicham NEJMI SAMU 04, Directeur CHU Mohammed VI	+212 661 10 90 21

Coordination au niveau de la ville de Casablanca

Dispositif de l'Aide Médicale Urgente et des Services Mobiles d'Urgence et de Réanimation (SAMU - SMUR et Héli SMUR)	
Pr Mohammed MOUHAOU SAMU 02, Casablanca	+212 664 77 53 37
Dispositif de contrôle sanitaire aux frontières	
Dr Mohammed MOUSSIF Contrôle de santé aux Frontières Aéroport Mohammed V Casablanca	+212 662 11 67 95

Couverture médicale au niveau des aéroports

La couverture médicale aux points d'entrée est assurée au niveau des aéroports internationaux de Casablanca et de Marrakech. Les équipes médicales sont déployées tout au long des arrivées et départs des participants à la COP 22.

Équipes médicales de l'aéroport Mohammed V Casablanca :

Équipes	Médecins coordonnateurs	Contacts
Équipe d'urgence SMUR du SAMU 02 (Casablanca): • (01) Médecin urgentiste • (01) Infirmier anesthésiste • (01) Technicien ambulancier	Pr Mohamed MOUHAOU	+212 664 77 53 37
Équipe du Contrôle Sanitaire aux Frontières	Dr Mohamed MOUSSIF	+212 662 11 67 95

Équipes médicales de l'aéroport Marrakech Ménara :

Équipes	Médecins coordonnateurs	Contacts
Équipe d'urgence SMUR du SAMU 04 (Marrakech): • (01) Médecin urgentiste • (01) Infirmier anesthésiste • (01) Technicien ambulancier	Pr Taoufiq ABOU EL HASSAN	+212 661 26 99 59
Équipe de Contrôle Sanitaire aux Frontières	Dr Mohamed BELLOUTE	+212 661 24 94 94

Couverture médicale au niveau du site de la conférence à Bab Ighli

Les travaux de la COP 22 se déroulent sur un terrain de 25 hectares situé à Bab Ighli. Ce site est composé de deux Zones: la Zone Bleue, sous contrôle des Nations Unies et accessible aux personnes accréditées, et la Zone Verte, gérée par le Maroc.

La couverture médicale est assurée par un centre médical à la Zone Bleue et un centre médical à la Zone Verte.

Centre médical au niveau de la Zone Bleue

La Zone Bleue (160 000 m²) est réservée aux sessions plénières, aux négociations et aux réunions de groupe. Le centre médical à ce niveau assure les consultations de médecine générale, de cardiologie et de la traumatologie ainsi que les premiers soins de réanimation.

Une Zone d'hélistation (helistop) pour 02 Héli-SMUR et un espace pour 04 Ambulances SMUR à proximité du centre médical à la Zone Bleue.



Centre médical au niveau de la Zone Verte

La Zone Verte (27 000 m²) est dédiée à la société civile et à l'innovation.

Le centre médical de la Zone Verte assure les consultations de médecine générale, de cardiologie et de traumatologie ainsi que les premiers soins de réanimation.

Quatre ambulances SMUR sont placées au niveau de ce centre et assurent les évacuations sanitaires du site vers les structures de soins accréditées.

Médecin coordonnateur des centres médicaux

Centre médical	Médecin coordonnateur	Contacts
Zone bleue	Pr Hicham NEJMI	+212 661 10 90 21
Zone verte		

Moyens humains dédiés aux centres médicaux

- 01 Médecin responsable (organisation, coordination, réception des appels,...) ;
- 01 Médecin anesthésiste réanimateur ;
- 01 Cardiologue ;
- 01 Traumatologue ;
- 02 Médecins urgentistes ;
- 04 infirmiers ;
- 01 Responsable de la logistique ;
- 02 équipes Héli-SMUR ;
- 08 équipes SMUR.

Moyens médico-techniques dédiés aux centres médicaux

- 03 postes de déchocage équipés (monitorage, respirateur, PSE, oxygène,...) ;
- Appareils ECG à 18 dérivation ;
- Défibrillateurs ;
- Échographes ;
- Analyseurs portables I-Stat® (Troponine, Chimie, GDS) ;
- Glucomètres ;
- Matériel d'examen (stéthoscopes, tensiomètres, otoscopes,...) ;
- Matériel de soins (suture, attelles, ...) ;
- Pharmacie.



Cellule sanitaire d'un SMUR



Accueil d'une patiente à bord d'un SMUR terrestre

Couverture médicale aux niveau des sites d'hébergement

Hôtels-centres d'hébergement	Médecin responsable	Contact
Equipes médicales	Dr Moustain ALAOUI	+212 661 32 19 28

Une présence médicale au niveau des sites d'hébergement est assurée 24h/24 par des équipes médicales dotées d'équipements nécessaires pour prendre en charge les patients et réguler, le cas échéant, leur transfert vers la structure de soins appropriée.

En cas d'indication d'un examen médical à l'hôpital ou d'une hospitalisation, le médecin de permanence (centres d'hébergement- hôtels) contacte le SAMU.

Le SAMU envoie une équipe médicale qui se charge du transport sanitaire, de l'admission du patient soit à l'hôpital, soit dans une clinique privée, soit à l'hôpital Militaire...

Régulation médicale et permanence de soins 24h/24

La régulation médicale est assurée par le SAMU 04 situé à l'hôpital Ibn Tofail. Les locaux du SAMU serviront de PC (poste de commandement) médical.

Une équipe médicale assure une écoute des appels urgents, organise les admissions hospitalières et mobilise les moyens de transport sanitaire. Ces moyens de transport permettent de garantir une continuité de soins durant les transports sanitaires escortés.

Un service de traduction multilinguistique est disponible au niveau de la régulation.

SAMU 04	Médecin régulateur	Contact
Régulation médicale	Pr Taoufiq ABOU EL HASSAN	+212 661 26 99 59



Le “141” est le Numéro d'appel unique gratuit

Centre de régulation médicale du SAMU 02



Transport sanitaire : Services Mobiles d'Urgence et de Réanimation (SMUR et Héli SMUR)

Médecin responsable du transport sanitaire vers les structures hospitalières

Moyens du transport sanitaire	Médecin responsable	Contact
SMUR terrestre	Dr Hicham CHARRAT	+212 660 16 43 44
Héli SMUR		

Moyens SMUR terrestres

La base SMUR terrestre est située dans l'enceinte de l'Hôpital Ibn Tofail. Les moyens SMUR terrestres comportent :

- 04 ambulances SMUR au niveau du centre médical « zone verte » ;
- 04 Ambulances SMUR au niveau des centres médicaux « zone bleue » ;
- 02 Ambulances SMUR en renfort au niveau de la base SMUR ;
- 01 Ambulance SMUR au niveau de l'aéroport international Mohammed V de Casablanca ;
- 01 Ambulance SMUR au niveau de l'aéroport international Marrakech Ménara.

Moyens SMUR aériens

La base SMUR aérien est située au niveau du site de la conférence à Bab-Ighli. Les moyens SMUR aériens comportent :

- 02 Héli SMUR en hélistation au niveau du centre médical « zone bleue » ;
- 01 avion sanitaire pour les Evasan à l'aéroport Marrakech Ménara.





Centre Hospitalier Universitaire Mohammed VI Marrakech

Structures hospitalières : Accès aux soins 24H/24 & 7J/7

Les structures hospitalières publiques, privées et militaires sont disponibles pour accueillir les patients de la COP 22 orientés par la régulation médicale.

Ces structures assurent :

- L'accueil des urgences vitales ;
- La cardiologie interventionnelle (insertion de stents...) ;
- La cardio-angiographie ;
- La radiologie (standard, échographie, scanner, IRM) ;
- La médecine interne ;
- Les soins intensifs ;
- La chirurgie (Générale, Traumatologie...) ;
- Les soins dentaires ;
- L'ophtalmologie et l'ORL.

Ces structures hospitalières sont situées à proximité des espaces abritant la COP 22. Si le trafic est intense, les évacuations par ambulance sont escortées par la police, pour permettre un délai d'admission à l'hôpital ne dépassant pas les 10 minutes.

En cas d'afflux massif de patients (NoVi = Nombreuses victimes) ; les hôpitaux publics activent les plans de mise en alerte des services hospitaliers (plan blanc) avec mobilisation d'un personnel formé à la prise en charge des urgences médicales collectives.

Salle d'Exploration fonctionnelle Digestive à l'Hôpital Arrazi- CHU Mohammed VI

Hôpitaux du CHU Mohammed VI de Marrakech

Hôpital Arrazi	Plateau technique - urgences hospitalières
Pr Abdeljalil MOUTAWAKIL (Médecin Directeur) : +212 661 30 82 61	
Capacité litière : 586 lits	Urgences/Consultations médico-chirurgicales : • Service des urgences Médico-chirurgicales (Accueil, SAUV, UHCD), • Service de Radiologie (IRM, Scanner Multi barrettes, Doppler, Echographie...), • Radiologie interventionnelle (Artériographie, Embolisation...), • Cardiologie et Cardiologie interventionnelle (Cathétérisme,USIC...), • 3 Unités de Réanimation (Médicale, polyvalente et post-opératoire), • Bloc opératoire de 17 Salles, • Chirurgie (Neurochirurgie, Traumatologie, Chirurgie Thoracique, Chirurgie Viscérale, Urologie, ORL, ophtalmologie, Chirurgie plastique...), • Médecine (Neurologie, Endocrinologie, Cardiologie, Pneumologie, Gastro-entérologie, Médecine Interne, Maladies infectieuses, Néphrologie...), • Laboratoire d'analyses biologiques.
Adresse : Av. Ibn Sina, Marrakech, à 11 km du site de la conférence (15 min/ambulance)	
Moyens médico-techniques dédiés à la COP 22 : • 60 lits d'hospitalisation au niveau des services, • 10 lits en réanimation polyvalente, • 08 lits de soins intensifs de cardiologie, • Bloc de 5 salles opératoires, • Service de chirurgie dentaire	

Salle d'Accueil des Urgences Vitales Hôp. Arrazi CHU Mohammed VI

Hôpital Ibn Tofail	Plateau technique - urgences hospitalières
Pr Mohamed KHALLOUKI (Médecin Directeur) : +212 6 61 42 27 08	
Capacité litière : 409 lits	Trauma Center Urgences médico-chirurgicales, gynéco-obstétricales, dentaires : • Service des urgences médico-chirurgicales (accueil, SAUV) ; • Service de radiologie (IRM, scanner multi barrettes, doppler, échographie...) ; • 01 unité de réanimation polyvalente ; • Bloc opératoire de 08 Salles ; • Chirurgie (neurochirurgie, traumatologie, chirurgie viscérale, chirurgie maxillo-faciale) ; • SAMU (régulation/SMUR).
Adresse : Rue Abdelouahed Derrag, Marrakech, à 5 km du site de la conférence (8 min/ambulance)	
Moyens médico-techniques dédiés à la COP 22 : • 60 lits d'hospitalisation • Bloc de 5 salles opératoires • Service d'obstétrique avec bloc opératoire et réanimation	

Hôpital Mère-enfant	Plateau technique - urgences hospitalières
Pr Abderraouf SOUMANI (Médecin Directeur) : +212 6 73 08 39 28	
Capacité litière : 275 lits	• Urgences pédiatriques et gynéco-obstétricales ; • Réanimation pédiatrique/néonatale ; • Réanimation obstétricale ; • Chirurgie (Chirurgie infantile, Gynéco-obstétrique) ; • Pédiatrie.
Adresse : Av. Ibn Sina, Marrakech, à 11 km du site de la conférence (15 min/ambulance)	
Moyens médico-techniques dédiés à la COP 22 : • 05 lits d'hospitalisation	

Hôpital Ibn Nafis	Plateau technique - urgences hospitalières
Pr Fatima ASRI (Médecin Directeur) : +212 6 73 08 39 67	
Capacité litière : 220 lits	• Urgences de psychiatrie • Psychiatrie • Psychologie clinique
Adresse : Av. Ibn Sina, Marrakech, à 11 km du site de la conférence (15 min/ambulance)	
Moyens médico-techniques dédiés à la COP 22 : • 05 chambres d'hospitalisation	

Service de la réanimation chirurgicale Hôpital Arrazi - CHU Mohammed VI Marrakech



Centre d'hémo-oncologie	Plateau technique - urgences hospitalières
Pr Mouna KHOUCHANI (Médecin Directeur) : +212 6 18 22 65 31	
Capacité litière : 86 lits	• Urgences hémo-oncologiques ; • Radiothérapie ; • Onco-hématologie adulte et pédiatrique.
Adresse : Av. Ibn Sina, Marrakech, à 11 km du site de la conférence (15 min/ambulance)	
Moyens médico-techniques dédiés à la COP 22 : • 05 lits d'hospitalisation	

Hôpitaux du Centre Hospitalier Régional de Marrakech

Hôpital Ibn Zohr	Plateau technique - urgences hospitalières
Dr Omar SEBBANI (Délégation Préfectorale de la Santé) : +212 6 62 11 86 70	
Capacité litière : 300 lits	• Urgences et consultations médico-chirurgicales
Adresse : Bd. Al Yarmouk, Marrakech, à 800 m du site de la conférence (2 min/ambulance)	
Moyens médico-techniques dédiés à la COP 22 : • 300 lits NoVi (nombreuses victimes)	

Hôpital Antaki	Plateau technique - urgences hospitalières
Dr Jaouad SMANI (Délégation Préfectorale de la Santé) : +212 6 62 10 87 37	
Capacité litière : 85 lits	• Urgences médico-chirurgicales ophtalmo et ORL
Adresse : Rue Bab Lakhmis, Marrakech, à 5 km du site de la conférence (15 min/ambulance)	
Moyens médico-techniques dédiés à la COP 22 : • 85 lits NoVi (nombreuses victimes)	



Equipements du centre de Radiologie Hôpital Arrazi- Marrakech



Unité de soins intensifs Hôpital cheikh Khalifa Ibn Zaid - Casablanca

Hôpital militaire Avicenne, Marrakech

Hôpital Militaire	Plateau technique - urgences hospitalières
Pr Khalid SAIR (Médecin Directeur) : +212 6 61 23 54 24	
Capacité litière : 327 lits	• Urgences médico-chirurgicales ; • Soins dentaires.
Adresse : Av. Al Mouqauama, Marrakech, à 4.6 Km du site de la conférence (8 min/ambulance)	

Hôpital Cheikh Khalifa Ibn Zaid, Casablanca

Hôpital Cheikh Khalifa Ibn Zaïd	Plateau technique - urgences hospitalières
Pr M'hamed HARIF (Directeur Général) : +212 6 00 06 17 67	
Capacité litière : 205 lits	• Oncologie-hématologie ; • Chirurgie ; • Cardiologie ; • Urgences réanimation.
Adresse : Av. Mohamed Taieb, Naciri, Casablanca	

Centre de soins dentaires Hôpital Ibn Tofail - CHU Mohammed VI Marrakech



Cliniques privées

Clinique Internationale de Marrakech (CIM)	Plateau technique - urgences hospitalières
Dr Assad CHAARA (Médecin Directeur) : +212 6 61 05 05 90	
Capacité litière : 70 lits	Clinique multidisciplinaire aux normes internationales :
Adresse : Av. Guemassa, Marrakech, à 1 Km du site de la conférence (3 min/ambulance)	• Service des urgences médico-chirurgicales ; • Service de radiologie (IRM, scanner multi barrettes, doppler, échographie...) ; • Radiologie interventionnelle (artériographie, embolisation...) ; • Cardiologie et cardiologie interventionnelle ; • Réanimation.

Clinique Le Marrakech	Plateau technique - urgences hospitalières
Pr Mustapha DAALI (Médecin Directeur) : +212 6 61 16 52 14	
Capacité litière : 140 lits	Établissement médico-chirurgical avec un plateau technique de toute dernière génération :
Adresse : Quartier Masmoudi, Targua, Marrakech, à 7.7 Km du site de la conférence (12 min/ambulance)	• Service des urgences médico-chirurgicales ; • Service de radiologie (IRM, scanner multi barrettes, doppler, échographie...) ; • Radiologie interventionnelle (artériographie, embolisation...) ; • Cardiologie et cardiologie interventionnelle ; • Réanimation.



Couverture des risques de santé publique

En vertu des dispositions du Règlement Sanitaire International (RSI), le ministère de la santé, en collaboration avec ses partenaires, met en place un dispositif spécifique de veille et de sécurité sanitaires destiné à prévenir, détecter et riposter contre les urgences de santé publique pouvant menacer la sécurité sanitaire des participants à la COP 22.

Dispositif de veille et de sécurité sanitaires au niveau des aéroports

La couverture des risques de santé publique aux points d'entrée est assurée au niveau des aéroports internationaux de Casablanca et de Marrakech. Les équipes de contrôle sanitaire aux frontières (CSF) sont déployées tout au long des arrivées et départs des participants à la COP 22. Ces équipes assurent :

- La veille et la surveillance épidémiologiques avec notification des maladies à déclaration obligatoire ;
- Le contrôle régulier de l'hygiène alimentaire et des établissements de restauration collective ;
- L'évaluation médicale de tout cas suspect en provenance de zones touchées par des épidémies ;
- Le transport sécurisé des voyageurs présentant des signes de maladies infectieuses à germe hautement pathogène vers des structures de prise en charge dédiées ;
- Le conseil aux voyageurs en provenance des pays touchés par des épidémies (Maladie à virus Zika, Maladie à virus Ebola, Fièvre Jaune....).

Équipes médicales des Services du CSF

Aéroport	Médecins responsables	Contacts
Aéroport Mohammed V Casablanca	Dr Mohamed MOUSSIF	+212 662 11 67 95
Aéroport Marrakech Ménara	Dr Mohamed BELLOUTE	+212 661 24 94 94

Moyens logistiques du CSF

Moyens logistiques
Ambulances médicalisées
Ambulances dédiées au transport des voyageurs « suspects » d'être atteints d'infection à germe hautement pathogène
Tunnels à pression négative
Portiques thermiques
Thermomètres infrarouges
Équipements de protection individuelle
Moyens de communication (postes radios)



Transport sanitaire Hélicoptère du SAMU 04 de Marrakech

Dispositif de veille et de sécurité sanitaires au niveau de la ville de Marrakech

Un dispositif de veille, de surveillance épidémiologique et de riposte contre les urgences de santé publique est mis en place avec :

- Positionnement des équipes de veille et d'intervention rapide 24H/24 ;
- Renforcement de la sûreté et la sécurité des forages d'eau potable desservant la ville de Marrakech et les usines des eaux en bouteille, avec contrôle sanitaire régulier de l'eau de boisson et des aliments ;
- Intensification des activités de lutte contre les vecteurs et les nuisances ;
- Prévention du risque de légionellose par l'investigation microbiologique et traitement des canalisations contaminées au niveau des sites d'hébergement ;
- Surveillance épidémiologique "active" des maladies à potentiel épidémique et notification immédiate de tout événement de santé inhabituel ;
- Mise en place d'un système de surveillance épidémiologique syndromique des diarrhées, des syndromes respiratoires et des syndromes fébriles ;
- Renforcement des activités de diagnostic des infections à germes hautement pathogènes ;
- Déploiement des chambres mobiles d'isolement à pression négative ;
- Déploiement d'ambulances et de moyens de transport répondant aux normes de biosécurité et de bio sûreté.

Le "080 100 47 47" est le numéro national de la veille épidémiologique

Transport sécurisé de malades hautement contagieux



Tunnel d'isolement à pression négative





Équipes de veille et de sécurité sanitaires

Equipes	Médecin coordonnateur	Contacts
Équipes de veille et d'intervention rapide	Dr Khalid ZENJARI	+212 661 67 56 01
Équipes de l'hygiène de milieu et de la sécurité alimentaire		
Équipes de contrôle de la sûreté et de la sécurité radiologique		

Structures et moyens de veille et de sécurité sanitaires

Structures et moyens de veille et de sécurité sanitaires
Centre de virologie, de maladies infectieuses et tropicales de l'hôpital militaire d'instruction Mohammed V à Rabat
Centre d'isolement et de prise en charge des infections à germes hautement pathogènes de l'hôpital Moulay Youssef à Casablanca
Institut National d'Hygiène
Institut Pasteur du Maroc
Laboratoire de recherche et d'analyses médicales de la fraternelle de la Gendarmerie Royale
Laboratoires de l'épidémiologie et de l'hygiène du milieu
Laboratoires de l'ONSSA
Centre antipoison et de pharmacovigilance du Maroc
Centre national de radioprotection
Chambres mobiles d'isolement
Ambulances avec des tunnels d'isolement à pression négative
Equipements de protection individuelle
Equipements de vérification de contamination radioactive, tente de décontamination, tenues et matériel spécifique aux incidents radionucléaires et aux risques chimiques
Moyens de mobilité et de communication (postes radio)

Autres numéros utiles

Allo Chikaya Assiha 080 100 53 53	Allo SAMU 141 	Allo Veille épidémiologique 080 100 47 47	Allo Intoxication 080 100 01 80 OU 0537 68 64 64
--	---	--	--

- Urgences Médicales du SAMU-04 : **141**
- Pompiers : **150**
- Police : **190**
- Gendarmerie Royale : **177**
- Le **112** uniquement à partir d'un GSM ; ce numéro vous met en contact avec le **177** (GR) en zone rurale ou avec le **190** (police) si on est en zone urbaine.
- Centre Anti Poison et de Pharmacovigilance à Rabat : **0801000180**
- Institut Pasteur à Casablanca : **+212 (0)522 43 44 50**
- Institut National d'Hygiène à Rabat : **+212 (0)537 77 19 02**
- Centre de Relation de l'ONSSA : **+212 (0)537 77 19 02**
- Police Touristique à Marrakech : **+212 (0)524 38 46 01**
- Aéroport Mohammed V Casablanca : **+212 (0)522 43 58 50**
- Aéroport Ménara Marrakech : **+212 (0)524 44 79 10**
- Gares ONCF, Centre d'Appel : **08 01 00 36 37**
- RAM : **08 90 00 08 00**
- Air France : **08 90 20 18 18**

Les ambulances SMUR du parc ambulancier du SAMU 04 de Marrakech



Conception & réalisation :

AZ Editions - Rabat

Tél.: 05 37 68 01 47/52 • Fax 05 37 68 29 18

